

ÉPREUVE EC05: Conn. Institution hospitalière – DFGSM2/3– MAI 2015

QUESTION N°

Enjeux et périmètre des fonctions logistiques à l'hôpital

ÉPREUVE EC05: Conn. Institution hospitalière – DFGSM2/3– MAI 2015

QUESTION N°

Quelles sont les options professionnelles pour un interne après sa thèse de médecine

ÉPREUVE EC05: Conn. Institution hospitalière – DFGSM2/3– MAI 2015

QUESTION N°

Composition, missions et fonctionnement de la Commission de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques (CSIRMT)

1 - La commission de soins infirmiers, de rééducation et médico techniques (CSIRMT)

- Questions**
- a - Citez le nombre de collèges parmi les représentants élus
 - b - Citez les différents collèges
 - c - Citez 3 membres siégeant à la CSIRMT avec voix consultative

2 - Connaissance des métiers paramédicaux

Les métiers de Soins infirmiers, de rééducation et médicotechnique

- Question a**
- citez 2 métiers relevant des soins infirmiers
 - citez 2 métiers relevant de la rééducation
 - citez 2 métiers relevant du médico techniques

Le métier de cadre de santé dit cadre de proximité

- Question b**
- citez 3 missions ou activités des cadres de santé

ÉPREUVE

QUESTION N°

- Définissez le programme de médicalisation des systèmes d'information et expliquez-en le fonctionnement. Expliquez en quoi le système de tarification à l'activité dans les hôpitaux publics n'est pas un système de financement à l'acte.

ÉPREUVE

QUESTION N°

- La carrière hospitalo-universitaire

ÉPREUVE

QUESTION N°

- Que se passe-t-il si un fonctionnaire hospitalier manque à ses obligations ? Vous illustrerez votre propos avec 1 ou 2 exemples.

- Les différentes fonctions de l'hôpital

- Après avoir brièvement défini la notion de personnel hospitalier non médical, vous expliquerez les différentes modalités de recrutement de ce personnel.

- Les métiers de soins infirmiers, de rééducation et médico techniques (Sébastien Bressolier)
 - a) Citez deux métiers relevant des soins infirmiers
 - b) Citez deux métiers relevant de la rééducation
 - c) Citez deux métiers relevant du médico technique

